

De la Stratégie de Lisbonne à la Stratégie UE 2020 : quelle direction pour la nouvelle stratégie économique de l'Union ?

Cécile Barbier
Chargée de recherche
Observatoire social européen
8 Mars 2010



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

1) Rappel historique : « La Stratégie de Lisbonne »

- Lancement : Conseil européen de Lisbonne, mars 2000
- Stratégie décennale
- *Objectif stratégique : « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».*



Les trois piliers de la Stratégie de Lisbonne

Un pilier économique qui ambitionne de transformer l'économie européenne en une économie compétitive, dynamique et fondée sur la connaissance;

Un pilier social qui doit « moderniser » le « modèle social européen » grâce à l'investissement dans les ressources humaines et à la lutte contre l'exclusion sociale;

Un pilier environnemental, ajouté lors du Conseil européen de Göteborg en juin 2001, attire l'attention sur le fait que la croissance économique doit être dissociée de l'utilisation des ressources naturelles



Observatoire
social
européen
•
osservatorio
sociale
europeo

La Méthode ouverte de coordination

La MOC : une nouvelle façon de faire du « social » dans des domaines pour lesquels l'Union ne dispose cependant pas de compétences en vue de « moderniser le modèle social européen »,

Modèle social européen (Conseil européen de mars 2002) : « une économie performante, la compétitivité, un niveau élevé de protection sociale, l'éducation et le dialogue social ». Il était en outre précisé que « ces éléments sont communs à des degrés divers dans les différents États membres de l'Union à 15 ».



« Dimension sociale » de Lisbonne

Pauvreté « donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté » (point 32). Lancement de la MOC lors du Conseil européen de Nice (décembre 2000).

Pensions : « faire en sorte que les régimes de retraite soient adéquats et viables dans l'avenir (point 31) (décembre 2001).

Octobre 2003 : Soins de santé et des soins de longue durée

(Conclusions du Conseil du 20 octobre 2003 concernant une coordination ouverte pour des pensions viables et adéquates, Mise en oeuvre 2004).



Objectifs pour l'emploi

- *Un taux d'emploi global de 70 % d'ici 2010.*
- *Un taux d'emploi de plus de 60 % chez les femmes.*
- *Un taux d'emploi de 50 % chez les travailleurs seniors.*
- *Une croissance économique annuelle d'environ 3 %.*
- *Gouvernance : pas de changement, les lignes directrices de la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE) doivent être compatibles avec les grandes orientations de politiques économiques (GOPE), conformément aux traités.*

Rationalisation des MOC sociales

Mai 2003 : proposition de la Commission de « rationaliser » les travaux consacrés à l'inclusion et aux pensions, en même temps que ceux qui étaient prévus dans le domaine des soins de santé et des soins de longue durée, pour en faire un processus intégré.

Décembre 2005 : « Un nouveau cadre pour la coordination ouverte des politiques de protection sociale et d'inclusion sociale dans l'Union européenne » (COM (2005) 706 22 décembre 2005)

Juillet 2008 : la Commission propose le renforcement de la MOC en matière de protection et d'inclusion sociale en inscrivant des objectifs chiffrés dans le domaine de la lutte contre la pauvreté (COM (2008) 418 du 2 juillet 2009)



2005 Révision de la Stratégie de Lisbonne

La stratégie de Lisbonne « révisée » se concentre sur les politiques destinées à favoriser la croissance et l'emploi et vise à remédier au « déficit de mise en œuvre » relevé lors de la révision de la stratégie de Lisbonne. 24 lignes directrices intégrées dans les plans nationaux de réforme.

Réunion des trois MOC sociales en une seule : Rapport stratégique national sur la protection social et l'inclusion sociale



2) Préparation de l' « après-Lisbonne » 2010

- Décision du Conseil européen de mars 2008 de préparer l'«après-Lisbonne 2010
- Le renouvellement de cette stratégie peut-elle se réaliser sans débat démocratique ?
- En réponse à une question parlementaire, la Commission avait annoncé son intention de lancer une consultation de la société civile dans le courant du mois de septembre 2009.
- Lancement fin novembre. Les « parties prenantes » avaient jusqu'au 15 janvier pour envoyer leur contribution à la Commission. La Plateforme des ONG sociales et le groupe des Verts/ALE et celui des Socialistes et des Démocrates (S&D) du Parlement européen avaient émis des doutes sur le calendrier proposé.
- Ce timing était serré mais difficilement pensable de recourir à la « désobéissance civique » étant donné le poids des acteurs économiques.

Le document de consultation de la Commission (novembre 2009)*

Selon la Commission, le « sortie de crise devrait être le point d'entrée dans une nouvelle économie sociale de marché durable, une économie plus intelligente et plus verte, dans laquelle notre prospérité proviendra de l'innovation et d'une meilleure utilisation des ressources, et dont le principal moteur sera la connaissance ». L'actuelle stratégie de Lisbonne, qu'elle désignée comme une « Stratégie de réforme de l'UE » pour la décennie écoulée, a aidé l'UE à résister à la crise récente.

La Commission identifie trois priorités :

- 1) « **Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance** ». (renforcement de la cohésion sociale et des opportunités dans un monde de l'innovation, accent sur éducation la recherche et de l'économie numérique»;
- (2) « **Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous** ». (acquisition de nouvelles compétences, transition en douceur entre différents emplois, à savoir flexicurité) ». A noter l'importance particulière du travail indépendant. Selon la Commission, « **l'activité non salariée** qui doit devenir une véritable option pour les personnes qui ont récemment perdu leur emploi.
- (3) « **Créer une économie compétitive, connectée et plus verte** ». « L'UE devrait être plus concurrentielle et accroître sa productivité en consommant moins de ressources et d'énergie non renouvelables et de manière plus efficace dans un monde où leurs prix sont élevés et où la concurrence s'intensifie pour les obtenir. ».

* COM (2009) 647, 24 novembre 2009

http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/eu2020/docs/com_2009_647_fr.pdf



Résumé des contributions par la Commission (1500 contributions)*

Publié le 2 février en raison de l'organisation d'un Conseil européen informel le 11 février, le premier préside par Herman Van Rompuy

1) Positions des Etats membres

Appui à l'égard des thématiques prioritaires du document de consultation (plus de connaissance, sociétés inclusives et plus vertes, économie compétitive)

Certains demandent un renforcement de la dimension sociale, la mise en lien de la Stratégie UE 2020 avec d'autres stratégies (stratégie du développement durable, agenda social, politique de cohésion, énergie et changement climatique) ainsi que le renforcement du marché intérieur et une meilleure stabilité financière et macroéconomique.

Demande d'amélioration de la gouvernance. Plusieurs se prononcent en faveur du renforcement de la coordination des politiques économiques et d'arrangements plus contraignants. La majorité des Etats membres est d'accord sur un nombre limité d'objectifs traduits en objectifs nationaux. Fort soutien pour conférer au Conseil européen un rôle moteur tant pour piloter la nouvelle stratégie que pour guider le travail des autres formations du Conseil.

* Europe 2010 Public consultation First overview of response", SEC (2010) 116, 2 February 2010

-

« Alors que tous les États membres reconnaissent qu'il existe de puissantes interactions entre la politique budgétaire et les réformes structurelles au lendemain de la crise et, partant, qu'il convient de disposer de conseils cohérents sur les politiques à mener, certains souhaitent préserver le rôle des différents instruments de la coordination des politiques économiques dans le traité de manière à éviter de donner éventuellement l'impression que le pacte de stabilité et de croissance est affaibli. Enfin, plusieurs États membres plaident pour l'établissement d'un lien plus étroit entre le budget de l'UE et les priorités de la nouvelle stratégie ».



Réactions des parties prenantes selon le document d'évaluation de la Commission

Peu de cas de la position de la CES : quelques lignes faisant écho de la dénonciation du caractère « trop libéral de l'approche » et demandant un « profil social » à la nouvelle stratégie par le développement d'un « programme social » basé sur des politiques de la demande et rappelant le soutien de la CES à une « croissance verte et intelligente »,

Business Europe et de l'UEAPME : deux paragraphes appelant à de futurs développements du marché intérieurs et davantage de réformes structurelles pour assurer la croissance, les emplois et la soutenabilité des finances publiques et davantage de flexicurité).

A noter l'absence de mention de la contribution du CEEP qui dénonce l'absence de mention aux services publics et aux services d'intérêt général et leur contribution à la création d'emplois, la croissance et le bien-être (peut-être parce que la réponse a été envoyée le 22 janvier....)



Réaction de certaines ONG

Plate-forme des ONG sociales européennes dénonce ce que l'on peut qualifier d'instrumentalisation de la position des ONG sociales. Loin d'apporter un « large support aux priorités de la Commission » sa réponse dénonçait la faiblesse voire l'absence de la dimension sociale

European Environment Bureau bien que partageant l'objectif de « *préserver l'énergie, les ressources naturelles et les matières premières* » au cours des dix prochaines années s'insurge contre l'inscription de ces domaines dans le contexte de la « future compétitivité de notre industrie et de notre économie »

La Confédération des organisations familiales (Coface) :

- (1) la croissance et les emplois ne doivent pas être vus comme des objectifs isolés ;
- (2) les sociétés inclusives et la cohésion sociale ne peuvent être concrétisées uniquement par l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ;
- (3) pour relever le défi du changement démographique et promouvoir la solidarité intergénérationnelle, il est crucial d'investir dans des services de soins de qualité, accessibles et abordables.



Spring Alliance : pas mentionnée en tant que telle

* Rappel

Spring Alliance créée par quatre organisations européennes de la société civile : le Bureau européen de l'environnement, la Confédération européenne des syndicats, la Plateforme sociale et Concord. Son Manifeste est également soutenu par des organisations issues de l'ensemble de la société civile et au-delà. Pas moins 34 organisations, y compris EAPN ont signé le Manifeste, plusieurs l'ayant cité dans leur réponse à la consultation de la Commission. But : changer de paradigme et défendre « une Union européenne qui met les gens et la planète d'abord ». La septième proposition du Manifeste qui en compte 17 propose est consacrée à la réduction des inégalités et de la pauvreté tandis que la huitième priorité est consacrée à l'accès universel aux services publics.



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Acteurs économiques

Position de la European Round Table of Industrialist (ERT) : plus de réformes et demande d'une évaluation des systèmes des retraites publics en vue de leur restructuration et des changements aux systèmes de protection sociale de manière à rendre les patients plus responsables des coûts des soins de santé

« European Federation for Retirement Provision » (EFRP), qui représente les différentes associations nationales de fonds de pensions et institutions similaires pour les pensions complémentaire (supplementary/occupational pension provisions) suggère que la Commission enquête sur la manière dont le Pacte de Stabilité et de croissance (révisé dans un sens permettant de tenir compte des « réformes structurelles ») contribue à la réforme des pensions



Rencontre du 4 février entre le Président du Conseil européen, la direction de la CES et la Troïka syndicale (syndicats belges, espagnols et hongrois)

Dénonciation du déséquilibre de la stratégie : « *Plus encore que la stratégie de Lisbonne, la nouvelle stratégie mise en place dans la perspective de 2020 (UE 2020) menace d'entraîner un déséquilibre, en se focalisant unilatéralement sur la compétitivité, la flexibilisation et la dérégulation (la « better regulation ») et sur l'activation des chômeurs, en particulier des seniors ».*

La FGTB, la CGSLB et la CSC exigent « un autre modèle de croissance européen, qui assure un équilibre et une interaction entre les piliers économique, social et écologique ».



Les sept étapes proposées par le Président du Conseil européen

1. réduire à moins de 24 le nombre de lignes directrices et fixer cinq cibles (ses 4 propositions : dépenses en R&D, taux de participation aux marchés du travail ; taux d'éducation tertiaire et réduction de la pauvreté)
2. identifier les goulets d'étranglement de l'ancienne Stratégie de Lisbonne, y compris dans le marché intérieur;
3. renforcer les programmes nationaux et européen;
4. assurer une surveillance budgétaire (pacte de stabilité et de croissance) et du plan UE2020 en parallèle;
5. améliorer la surveillance par l'Eurogroupe des « progrès » dans la zone euro (article 136 TFUE);
6. prendre en compte la dimension externe (commerce et changement climatique parler d'une seule voix au G 20 et forums internationaux/réforme du système financier international)
7. accorder une responsabilité accrue au Conseil européen (vérifier l'impact des politiques nationales sur l'UE en tant que tout y compris un renforcement du suivi des déséquilibres macro-économiques et des divergences de compétitivité au sein du marché intérieur. Multiplication des réunions du Conseil européen, instance de décisions, de manière thématique (R&D proposé pour 2010)

Evaluation ex-post par la Commission de la Stratégie Lisbonne dans le domaine des pensions

Curieusement, l'évaluation de la Stratégie de Lisbonne par la Commission européenne est publiée après le lancement de la consultation et le jour même de la publication de l'évaluation de celle-ci (1). Dans le domaine macroéconomique, l'annexe, en anglais, rappelle les principes de base. Il est à nouveau souligné que des « politiques macroéconomiques fortes sont essentielles à la croissance et à l'emploi » et « qu'étant donné l'impact budgétaire prévisible du vieillissement de la population, garantir la durabilité à long terme des finances publiques doit être un objectif politique prioritaire. En outre, avec une espérance de vie qui ne cesse de croître et des soins de santé dont les coûts augmenteront fortement, le défi d'assurer des systèmes modernes et durables de protection sociale est aussi essentiel ». Il s'agit ici de la reprise de la « nécessité » de poursuivre les « réformes » selon les trois axes de la stratégie définie à Stockholm en 2001 en vue de la soutenabilité des finances publiques. Cette stratégie « prévoit (i) une réduction du déficit et de la dette, (ii) des augmentations des taux d'emploi et (iii) des réformes des systèmes de sécurité sociale. Elle a montré son utilité et reste d'application » (2). Mais selon la Commission, la crise appelle à « l'urgence de sa mise en œuvre ». Cela implique que « [a]lors qu'avant la crise, les trois axes de la stratégie étaient des options entre lesquelles les pays pouvaient opérer un choix, chacun de ces volets est désormais indispensable pour la plupart des pays de l'UE ».

(1) Evaluation de la Stratégie de Lisbonne. Document de travail des services de la Commission, SEC (2010) 114 of 2 February 2010.

(2) Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Viabilité à terme des finances publiques dans le contexte de la relance économique, COM (2009) 545 du 14 octobre 2009 et Rapport de la Commission et du Conseil Ecofin « La contribution des finances publiques à la croissance et à l'emploi: améliorer la qualité et la viabilité » 12 mars 2001 p. 14 et 15

Evaluation dans le domaine des salaires

Selon la Commission, le maintien de la progression des salaires conformément à la productivité et l'amélioration des motivations à travailler contribuent à la stabilité macro-économique et à la croissance, et étaient les objectifs centraux de la Stratégie de Lisbonne. La modération des salaires a en grande partie prévalu dans la plupart des pays, soutenant un environnement d'inflation basse et la croissance de l'emploi. Cependant, dans plusieurs États membres les salaires ont systématiquement dépassé la croissance de productivité, ce qui a conduit à une perte stable dans la compétitivité. La situation est la plus aiguë pour certains États membres de la zone euro. Aussi, dans une stratégie flexicurity, les réformes des systèmes fiscaux et d'allocations pour rendre le travail payant (make work pay) ont progressivement aidé à réduire les taux d'inactivité et le chômage.



11 février : « Vision » de la Stratégie du Président de la Commission

Priorité 1 Une croissance fondée sur la connaissance et l'innovation

- Innovation
- Enseignement
- Société numérique

Priorité 2 Une société intégratrice à haut niveau d'emploi

- Emploi
- Compétences
- Lutte contre la pauvreté (nouveau par rapport à la consultation)

Priorité 3 La croissance verte: une économie compétitive et durable

- Combattre le changement climatique
- Énergie propre et efficace
- Compétitivité



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

3) Proposition de la Commission UE 2020*

UE 2020 est présentée comme « une vision de l'économie sociale de marché » reposant sur trois « secteurs prioritaires » de croissance :

- une économie fondée sur la connaissance et l'innovation (croissance intelligente);
- une économie sobre en carbone, économe en ressources et compétitive (croissance durable);
- une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale (croissance inclusive).

* Communication de la Commission Europe 2020 Une stratégie pour une croissance intelligent, durable et inclusive, COM (2010) 2010, 3 mars 2010.
http://ec.europa.eu/growthandjobs/pdf/complet_fr.pdf

Economie sociale de marché ?

Vision de l'économie sociale de marché sans que celle-ci ne soit définie (en dehors de ce qu'en dit le traité) et le document du Parti populaire européen (PPE), adopté lors du Congrès de décembre 2009. Que penser de cette vision partisane mais historiquement fondée ? Comment y intégrer notre conception de l'économie sociale, des services publics et sociaux ? Plus fondamentalement, correspond-elle à la réalité de l'influence prépondérante du modèle capitaliste anglo-saxon sur les autres (privatisation de l'enseignement universitaire, de la sécurité sociale, faiblesse du dialogue social (1) ?

http://www.eppbonn2009.eu/images/dbimages/docs/frcongressdoconsocialmarketeconomy-final_copy_1.pdf

(1) Cf. Bruno Amable "Les cinq types de capitalisme", Ed. Du Seuil 2005, p. 137-138 et 223



observatoire
social
européen
•
osservatorio
sociale
europeo

UE 2020 : cinq objectifs

- * 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi;
- * 3 % du PIB de l'UE devrait être investi dans la R&D;
- * les objectifs dits «20/20/20» en matière de climat et d'énergie doivent être atteints;
- * le taux d'abandon scolaire devrait être ramené au-dessous de la barre des 10 % et au moins 40 % des jeunes générations devraient obtenir un titre ou un diplôme;
- * il conviendrait de réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté (réduire de 25 % le nombre de ces personnes).

UE 2020 : sept « initiatives phares »

Sept initiatives phares : 1) une Union pour l'innovation, 2) jeunesse en mouvement (éducation), 3) une stratégie numérique pour l'Europe (internet), 4) une Europe efficace dans l'utilisation des ressources, 5) une politique industrielle à l'ère de la mondialisation, 6) une stratégie pour les nouvelles compétences et de nouveaux emplois et 7) une plateforme européenne contre la pauvreté (à partir de la MOC)

La mise en œuvre de ces initiatives est une « priorité commune » et des mesures devront être prises à tous les niveaux : organisations européennes, États membres et autorités locales et régionales.



Dimension sociale : Croissance inclusive – une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion économique, sociale et territoriale

Lutte contre la pauvreté: 80 millions de personnes – dont 19 millions d'enfants – étaient menacés par la pauvreté avant la crise. En outre, 8 % des personnes ayant un emploi ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Les chômeurs forment une population particulièrement exposée.

L'action menée au titre de cette priorité sous-entendra de moderniser et de renforcer [les] politiques de l'emploi, de l'éducation et de la formation et [des] systèmes de protection sociale grâce à l'amélioration de la participation au marché du travail et à la diminution du chômage structurel, ainsi que d'accroître la responsabilité sociale des entreprises au sein de la communauté des affaires.



Initiative phare: «Une plateforme européenne contre la pauvreté»

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

* Des actions sont proposées à l'échelon de l'Union et à celle des Etats membres.

- A l'échelle de l'Union, s'agissant de la MOC - il s'agira de « faire évoluer la méthode ouverte de coordination en matière d'exclusion et de protection sociales vers une plateforme de coopération, de révision par les pairs et d'échange de bonnes pratiques, et vers un instrument visant à stimuler l'engagement des acteurs publics et privés, et d'adopter des mesures concrètes, y compris grâce à un soutien ciblé des Fonds structurels, notamment du FSE »

- Elaboration de programmes afin d'encourager l'innovation sociale

- Evaluer la pertinence et la viabilité des systèmes de protection sociale et de retraite et de rechercher des solutions pour améliorer l'accès aux soins de santé



osservatorio
social
europeo
osservatorio
sociale
europeo

Une plate-forme contre la pauvreté (suite)

- * Au niveau national, les Etats membres devront s'attacher :
 - À promouvoir la responsabilité collective et individuelle partagée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - À créer et appliquer des mesures répondant aux particularités des groupes à risque (familles monoparentales, femmes âgées, minorités, Roms, personnes handicapées et sans abris
 - À mobiliser pleinement leurs systèmes de sécurité sociale et de retraite afin de garantir une aide aux revenus et un accès aux soins de santé adéquats



UE 2020 : Une stratégie de sortie de crise ?

Dans la quatrième partie du document, la Commission considère que les mesures apportées par les Etats membres « étaient et demeurent justifiées mais qu'elle ne peuvent avoir un caractère permanent ».

Selon elle, « l'assainissement budgétaire et la viabilité financière à long terme devront aller de pair avec d'importantes réformes structurelles, notamment dans les domaines des retraites, des soins de santé et des systèmes de protection sociale et d'éducation. Les administrations publiques devraient y voir une occasion d'améliorer l'efficacité et la qualité des services. Les politiques de passation des marchés publics doivent garantir l'utilisation optimale des fonds publics et les marchés publics doivent rester ouverts à l'ensemble de l'Union »



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Lier le Pacte de Stabilité et les rapport UE

2020

Sur le mode de faire, dans « un souci d'améliorer la cohérence, les rapports et évaluations concernant « Europe 2020 » et le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) seront réalisés simultanément (tout en demeurant des instruments distincts), ce qui permettra à ces deux stratégies de poursuivre des objectifs de réforme similaires tout en conservant leur identité propre ».

Les lignes directrices intégrées « Europe 2020 » seraient « institutionnalisées » dans un ensemble réduit de lignes directrices (intégrant les lignes directrices pour l'emploi et les grandes orientations de politiques économiques) et remplaçant les 24 lignes directrices actuelles.

Des recommandations seraient adressées aux Etats membres dans le contexte de l'élaboration de rapports par pays (approche thématique UE 2020). Pour la surveillance, elle seront élaborées selon les nouvelles modalités actuellement en vigueur et seront assorties de recommandations au titre des GOPE (article 121 du TFUE). La partie thématique comprendrait les recommandations en matière d'emploi).



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Faible implication du Parlement européen

A l'instar de l'adoption de la Stratégie de Lisbonne en 2000, le Parlement européen sera peu impliqué. Il adoptera le 10 mars une résolution sur la stratégie de Lisbonne sous la forme d'une résolution commune aux groupes politiques PPE, PSE, ALDE. Il ne se prononcera pas au cas par cas tandis que le rapport de la Commission du PE sur la crise financière (CRIS) n'est pas entendu avant octobre. Il s'agit là, à l'inverse de nombres de domaines couverts par la Stratégie telle la lutte contre la pauvreté, de domaines pour lesquels le PE peut peser de tout son poids mais qui n'apparaissent pas dans la Stratégie UE 2020.

A suivre donc mais il semble bien qu'il n'y aura pas de changement de paradigme, la nouvelle stratégie s'inscrira dans la poursuite des « réformes structurelles ».



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Adoption : Conseil européen de juin 2010

Le Conseil européen de Mars 2010 devrait adopter les grandes lignes de la Stratégie.

L'adoption de l'ensemble de la Stratégie étant prévue pour juin 2010, les plans nationaux à l'automne.

Après l'éclatement de la crise, espoir de l'émergence d'un nouveau contexte paradigmatique (changement climatique, commission Stiglitz/Fitoussi/Sen sur de nouveaux indicateurs par-delà le PIB en France). Réalité : la crise semble être utilisée pour envisager le renforcement de la surveillance des politiques budgétaires au-delà de ce que prévoit le traité et non pas dans le sens de se poser la question de la pertinence de règles introduites voici près de 20 ans dans le traité de Maastricht dont Laslo Andor s'est demandé au cours de son audition par la commission compétente du Parlement européen si les critères pouvaient encore être respectés. Dans ces conditions faut-il revoir les règles ou les renforcer ?